

**MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE**

**Bulletin municipal**  
**Janvier 2013**

**Le bonheur c'est bien dans notre nature**



## SOMMAIRE

I°) Le mot du maire.....	p 3
II°) Les principales décisions.....	p 4
III°) Quelques travaux.....	p 5
IV°) Quelques informations.....	p 7
V°) Communauté de communes.....	p 14
VI°) Syndicat des eaux.....	p 15
V°) Rappel citoyen.....	p 16
VI°) Les dossiers.....	p 16
L'agenda 21.....	p 19
Le budget communal.....	p 18
V°) Les mots croisés.....	p 19
VI°) La vie des associations.....	p 20
VII°) Les pages pratiques (possibilité de dégrapher).....	p 33
VIII°) Résultats des mots croisés.....	p 35



## Le mot du maire



2013, cure de rigueur historique !

Nous y serons tous confrontés. La peine sera même double pour nous, élus, puisque nous allons devoir, la mort dans l'âme, à la fois :

Jouer les « Ayrault » en votant, nous aussi, des augmentations et, être comme vous, les victimes de la rigueur que l'on nous impose.

Rassurez-vous, si je puis dire, nous faisons tout notre possible pour limiter ces hausses, car nous comprenons aussi le désarroi et le sentiment d'injustice qu'elles ne manqueront pas de susciter, notamment parmi les plus démunis.

Mais, nous devons faire face, préserver l'essentiel, et notre action devra se limiter à tout ce qui sera indispensable au bon fonctionnement de notre collectivité afin de lui assurer un développement raisonnable et harmonieux.

Vous trouverez d'ailleurs dans ces pages quelques explications concernant ces hausses et nous vous assurons que notre démarche se fera toujours dans le souci de l'intérêt général et que nous resterons particulièrement attentifs à vos préoccupations.

Dans ce contexte, il n'est pas facile de faire des souhaits pour cette nouvelle année qui s'annonce plutôt morose.

Mais l'espoir fait vivre, et le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux de bonheur, de santé, mais aussi d'espérance dans l'avenir que nous construisons ensemble.

*Daniel Vigouroux*



## PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL

### ➤ Séance du 13 juillet 2012

✧ Création d'un deuxième poste saisonnier pour une durée de quatre semaines en août.

✧ Renouvellement de la ligne de trésorerie (50 000 € sur 12 mois au taux de 2,537 %).

✧ Approbation du rapport sur le service assainissement 2011.

✧ Approbation d'admissions en non valeur (permettre au Trésorier de régulariser les comptes).

### ➤ Séance du 7 septembre 2012

✧ Approbation du rapport sur le service de l'eau 2011.

✧ Approbation d'un avenant à la convention de concession des référentiels IGN avec le Conseil Général (Ajout de référentiels sur le Système d'Information Géographique du Conseil Général).

✧ Demande de subventions pour les travaux de construction de la station d'épuration (Projet évalué à 430 000 € HT).

✧ Achat du terrain pour la station d'épuration. (environ 9 130 m<sup>2</sup> à 0,40 euros / m<sup>2</sup>).

✧ Rejet de la proposition d'achat de la Gare. (La SNCF propose la vente de la Gare au prix de 40 000 €).

✧ Création de la réserve communale de

Sécurité Civile (aide à l'autorité municipale pour remplir les missions d'information et d'alerte à la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale).

✧ Arrêté du Maire par délégation du conseil portant approbation de l'avenant N°1 au marché de voirie, portant le marché à 20 420 € HT.

### ➤ Séance du 5 octobre 2012

✧ Prise de connaissance du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces verts.

✧ Approbation du prix de vente des poissons lors de la vidange de l'étang de Gros.

✧ Arrêté du maire par délégation du conseil portant acceptation du remboursement de 354,02 € par l'assurance concernant les dommages sur le mur du Foyer Rural.

### ➤ Séance du 9 novembre 2012

✧ Approbation du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces verts.

✧ Approbation du marché de dissimulation du réseau de France Telecom – le bourg.



✧ Approbation d'une subvention complémentaire de fonctionnement à l'ALM.

✧ Adhésion au service de médecine préventive.

✧ Instauration de l'Indemnité Administrative et Technique : actualisation des cadres d'emploi.

✧ Exercice du droit de préemption urbain pour un terrain sis à la Gare appartenant à Mme BERNOUX.

### ➤ Séance du 14 décembre 2012

✧ Approbation des tarifs 2013.

✧ Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel.

✧ Autorisation de mandatement de l'investissement avant le budget 2013.

*Toutes les délibérations sont consultables en mairie.*

## QUELQUES TRAVAUX

### Le four de Salins

Le conseil a engagé la rénovation du four de Salins pour un montant total de travaux : 29 396 € H.T.

Les subventions Etat et Région s'élèvent à 23 000 €.



### Acquisition de matériels

- 1 tondeuse : 1 620 € H.T.
- 1 saleuse-sableuse : 4 607 € H.T : avec une subvention du Conseil Général de 1 620 €.
- Divers matériels informatiques : 3 475 € H.T avec une subvention Conseil Général de 569 € et une subvention état de 665 €.
- Mobilier Ecole : 715 € H.T.



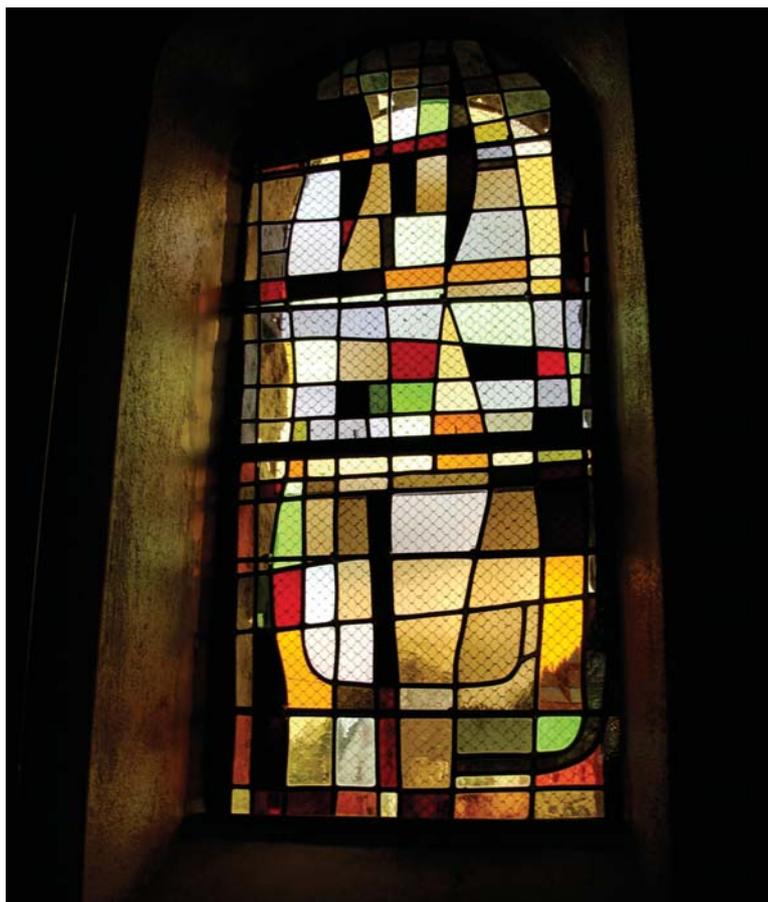
## Les vitraux de la Chapelle

Pour la rénovation de ces travaux, la commune a engagé une dépense de 14 000 € H.T

Le montant des subventions est de 10 080 €.

Ces travaux étaient devenus prioritaires dans le sens où les vitraux avaient subi d'importantes dégradations.

Pour la petite histoire, ces vitraux sont l'œuvre des maîtres verriers Blanchet et Lesage.



## Chauffage école

Nous avons eu quelques soucis de fonctionnement au niveau du chauffage de l'école suite à une panne de régulation de la chaudière. Un malheur ne venant jamais seul, les différents matériels mis en place, sondes, thermostat, régulateurs, aujourd'hui très pointus et sensibles, ne sont pas toujours compatibles avec du vieux matériel d'où quelques difficultés d'adaptation. Il ne s'agit en aucun cas d'un manque de savoir-faire de la part des intervenants et nous nous excusons du désagrément que cela a pu causer à certaines personnes.

Ceci dit, il n'est pas non plus agréable de s'entendre dire certaines choses. La compréhension, la tolérance et le respect, tout cela existe également.

Nous vous en remercions.

## Travaux de voirie

\* Des travaux ont été effectués sur une partie du VC9 de Leymonerie à Neyrat pour un montant H.T. de 20 286 €. Cela concerne un renforcement et un revêtement.

\* Au cimetière, un enrobé a été fait sur l'allée centrale et celle du bas.



## QUELQUES INFORMATIONS

### Vidange de l'étang de Gros

Une bonne pluviométrie nous a permis cette année la vidange de l'étang de Gros.

Une grosse journée de travail, mais la satisfaction d'avoir pu comptabiliser de magnifiques sujets.

Quelques 400 brochets, plus de 40 sandres dont les plus gros accusent 90 cm. Environ 240 carpes avec 17 kg pour une bonne dizaine d'entre elles. Gardons par milliers et tanches superbes.



Tout ce petit monde a été soigneusement remis dans son milieu naturel en fin de journée. De belles parties de pêches en perspectives pour la saison 2013.

Un grand merci aux bénévoles pour leur participation et au personnel de l'intendance.





## Bibliothèque municipale

La commune met à votre disposition son point lecture avec un fonds de la Bibliothèque Départementale de Prêt renouvelé deux à trois fois par an (environ 250 livres) et des ouvrages communaux (environ 1300 livres).

Le prêt est gratuit.

La bibliothèque est ouverte aux heures d'ouverture de la mairie

Possibilité de réservation de livres : Des livres disponibles à la Bibliothèque Départementale de Prêt peuvent être réservés par la mairie et livrés à la



bibliothèque communale grâce à une navette mensuelle.

Vous pouvez également faire votre sélection sur le catalogue du site de la B.D.P. ([bdp.cg19.fr](http://bdp.cg19.fr)) et la transmettre par mail à la mairie ([mairie.montaignac@free.fr](mailto:mairie.montaignac@free.fr)) en mentionnant le nom de l'auteur, le titre du livre et sa cote.



## Atelier d'éveil à Montaignac



Venez participez avec votre enfant ou l'enfant dont vous avez la garde (de moins de 3 ans) à l'atelier d'éveil proposé par notre animatrice Aurélie DAUMARD.

Cet atelier a lieu dans la petite salle du foyer rural de Montaignac de 10h à 11h30 un lundi par mois.

Ci-dessous le planning du 1er semestre 2013 :

- Lundi 21 janvier
- Lundi 11 février
- Lundi 11 mars
- Lundi 29 avril
- Lundi 13 mai
- Lundi 10 juin



## Un comice réussi

C'est sous un soleil radieux, mais à l'ombre des grands arbres de la Garenne que s'est déroulé le comice agricole à Montagnac, le 18 Aout dernier.



Affluence de bêtes, bovins, ovins, équidés, plus concours de chevaux lourds dans le parc du château ont attiré un public nombreux venu admirer le savoir-faire de nos éleveurs.

Quelques producteurs de produits du pays étaient là également ainsi que nos amis accordéonistes, et la dégustation de viande bovine a été très appréciée. Après une visite près des voitures anciennes et du vieux et imposant matériel agricole, la remise des récompenses précédait le verre de l'amitié servi sur place et sous ombrage,



suivi du repas des éleveurs à la salle des fêtes, le tout offert par la municipalité.

Un grand merci à tous, éleveurs, exposants, bénévoles du comité des fêtes, élus et personnel communal pour leur participation à cette journée de l'élevage ainsi qu'à M. Maréchal pour le prêt du parc du château.

Merci également aux représentants de l'Etat, du Département, aux Députés, Sénateur et leurs représentants.



Par leur visite, ils ont contribué eux aussi, à la réussite de cette manifestation.

Une centaine de photos sont disponibles sur le site de la commune.



## Transport scolaire



## TRANSPORTS ET VIABILITE HIVERNALE

### Quelques rappels :

Ce qui est prévu dans le cadre du SDD :  
Le C.C.T.P a mis l'accent sur le principe de continuité de service.

Il prévoit :

- un fonctionnement en priorité des lignes desservant les collèges et les lycées en limitant le nombre d'arrêts : centres bourgs et villages à forte population scolaire
- En cas d'aléas climatiques, l'obligation pour le transporteur de mettre en place un "Plan Neige" (itinéraires Bis réalisés conformément au Plan Départemental de Viabilité Hivernale)
- Une fois validés par les Centres Techniques Départementaux, les circuits seront communiqués à la Préfecture, aux Maires par le service des Transports, et aux familles par le biais des transporteurs dans les véhicules.

## PROCEDURE

### Si Arrêté Préfectoral

- Pris en concertation avec le Conseil Général. Il s'agira d'un Arrêté d'interruption totale ou par lot.
- Afin de faciliter la diffusion de l'information, l'Arrêté devra, dans la mesure du possible, être pris pour 15h afin que les conducteurs puissent avertir les parents (primaires) ainsi que les collégiens et lycéens sur les services de 17h et 18 h.
- Information des transporteurs par le service des Transports
- Information des Maires et de l'Inspection Académique par la Préfecture
- Information des familles via le site du Conseil Général, les sites des transporteurs, les médias, les conducteurs.
- Il n'y a pas de retour anticipé : si phénomène climatique en milieu de journée, les circuits sont annulés et il appartient aux parents de récupérer leurs enfants

### En l'absence d'Arrêté : déclenchement du Plan Neige

- Les circuits Neige sont déclenchés après concertation entre les transporteurs et le Conseil général (Information communiquée aux CTD)
- Le service des Transports diffuse l'information auprès des services de la Préfecture qui fait le relai vers l'Inspection Académique et les Maires.
- Information des familles via le site du Conseil Général, les sites des transporteurs, et par les conducteurs.
- un circuit non effectué le matin ne fonctionnera pas le soir même si les conditions climatiques s'améliorent



## Instance de coordination de l'autonomie du canton d'Egletons

Dans son action d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, l'instance propose notamment :

- La Télé Assistance
- L'Aide Administrative / Le Service mandataire
- Le Service de Coordination / Le point d'information
- Le rapprochement du personnel
- L'aide au transport
- Le portage des repas à domicile
- Des animations ponctuelles

Renseignements au 05 55 93 24 20

6 bis rue du Cardinal Fabri 19300 Egletons.



## Détention d'équidé



### Déclaration auprès du SIRE :

L'Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture est l'opérateur de l'Etat pour sa politique relative aux équidés et à son utilisation.

Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'Information Relatif aux Equidés), notamment pour des problèmes de rapidité d'action en cas de crise sanitaire.

Il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune soient enregistrés.

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre ou foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE, qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés.

### **La démarche est simple : 2 possibilités :**

- Sur internet : le détenteur se connecte sur le site : [www.haras-nationaux.fr](http://www.haras-nationaux.fr) et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site.

Accès direct : <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>.

- Sur papier : demande d'imprimé au SIRE (tél : 0811902131 - mail : [info@ifce.fr](mailto:info@ifce.fr) - adresse : Route de troche, BP3, 19231 Arnac Pompadour Cédex).



## Habitat social

### Une campagne de communication pour valoriser le logement social en Limousin

#### Couper court aux a priori sur le logement social

C'est ce que compte faire les bailleurs sociaux du Limousin dont CORREZE HABITAT, par le lancement d'une campagne de communication sur la valorisation de l'image du logement social dans notre région.

Les bailleurs souhaitent en effet sensibiliser le public sur la qualité de leurs logements et attirer celui qui pourrait y être éligible sans le savoir (\*).

Le logement social n'a plus grand chose à voir avec l'image que l'on peut s'en faire.

#### Le logement social n'a plus grand chose à voir avec l'image que l'on peut s'en faire.

Le logement social c'est aujourd'hui des logements collectifs et individuels de Très Haute Qualité Environnementale (THQE), des Bâtiments Basse Consommation (BBC) ...

Ce sont des logements à destination des familles, des jeunes travailleurs, des personnes âgées, des personnes handicapées, des gendarmes et des étudiants.

L'accès au logement est facilité (pas de frais d'agence, pas de frais de dossier, paiement du loyer en fin de mois, une aide au montage des aides,



(\* ) 80 % de familles limousines ont accès à un logement social :

- 1 personne : 1 798 €/mois
- 2 personnes : 2 400 €/mois
- 3 personnes ou une personne et 1 enfant : 2 887 €
- 4 personnes ou une personne et 2 enfants : 3 486 €

#### Plus d'informations

Tél. : 05 55 29 55 09

E-mail : [contact@correzehabitat.fr](mailto:contact@correzehabitat.fr)  
[www.correzehabitat.fr](http://www.correzehabitat.fr)

Les bailleurs sociaux du Limousin  
œuvrent chaque jour pour votre bien-vivre





## SIRTOM ; modification des jours de ramassage

Suite au retrait de 5 communes faisant partie de Tulle Agglo, le Sirtom doit revoir son planning de tournées.



En conséquence, sur tout le territoire de la commune, les jours de passage des camions benne du SIRTOM changent à partir du 1er janvier 2013 :

- **ordures ménagères** : tous les **vendredis** à partir du vendredi 4 janvier 2013.
- **sacs jaunes** : les **jeudis**, tous les 15 jours à partir du jeudi 3 janvier 2013.
- **Encombrants** : les premiers **vendredi** du mois à partir du 1er février en prenant rendez-vous au 05 55 93 00 93. Seuls les encombrants signalés par téléphone seront enlevés.



## ETAT CIVIL 2012 :

### ✧ Naissances :

- 10.01.2012 : Léo RADENNE
- 25.04.2012 : Naomie GAILLARD
- 01.05.2012 : Anaïs PORTRON
- 25.05.2012 : Lyam COISSAC
- 25.07.2012 : Lya GAUTHIER
- 31.07.2012 : Djidane HUMBEY
- 13.09.2012 : Antoine BESSEAU
- 13.09.2012 : Eloïse BESSEAU
- 09.10.2012 : Abygaëlle BORJA
- 04.11.2012 : Enes LIBOUROUX  
TURKUT
- 24.12.2012 : Léna RATHONIE



### ✧ Mariages :

- 17.08.2012 : Antonio GONCALVES et Sylvie MAROT
- 19.10.2012 : Lionel COURTEIX et Annabelle VIALLE

### ✧ Ils nous ont quittés :

- 28.03.2012 : Albert POMMIER
- 26.05.2012 : Louis CHAMPEVAL
- 21.12.2012 : José MENDES

### ✧ Inhumée sur la commune :

- 24.07.2012 : Jacqueline CAPELLE épouse LEDUNOIS

### ✧ Nouveaux habitants :

Bienvenue à ceux qui sont venus étoffer notre population au cours de l'année 2012.



Félicitations aux parents.



## COMMUNAUTE DE COMMUNES

### Développement Economique

Les subventions aux artisans et commerçants, moins d'un an pour en profiter !

La Communauté de Communes de Ventadour s'est engagée en novembre 2010 dans une 2ème Démarche Collectives Territorialisée (DCT) qui se terminera le 31 octobre 2013. Ce programme d'aide permet aux entreprises de commerce et d'artisanat du territoire de bénéficier de subventions allant jusqu'à 40% de leurs investissements (les taux sont bonifiés pour l'accessibilité, l'attractivité, la gestion des déchets).

Après deux ans, un bilan a été présenté aux partenaires financiers (Etat et Région). 26 dossiers ont été validés, représentant un montant global de subventions de 109 284€. Des animations ont également été mises en place : réunion d'information sur l'attractivité et l'accessibilité, schémas de tournées, développement de l'apprentissage.

Pour la 3ème et dernière année du programme DCT, en plus des aides directes aux entrepreneurs, des actions collectives seront proposées : jeu concours, signalétique commerciale et artisanale, etc.



**Mieux vous servir,  
notre engagement Qualité !**

Démarche Collective Territorialisée du Pays d'Égletons

Le programme d'aide à l'investissement se termine dans moins d'un an. Les entreprises souhaitant investir peuvent contacter dès aujourd'hui l'animatrice Dorothée SICARD au 05 55 27 69 26.

Basée à Lapeau, au siège de la Communauté de Communes, l'animatrice peut aussi vous aider dans la réalisation de divers projets (embauche, communication, gestion, immobilier, etc.) et vous orienter vers les bons interlocuteurs. N'hésitez pas à la contacter pour lui faire part de vos projets.

### Amélioration de l'habitat : de 10% à 80% de subventions pour financer vos travaux

La Communauté de Communes de Ventadour se mobilise aux côtés de l'Etat (ANAH), de la Région Limousin et du Conseil Général de la Corrèze en lançant un Programme d'Intérêt Général (PIG) dans le cadre d'une politique incitative en faveur de l'habitat des particuliers, déjà

initiée avec la précédente Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (de 2006 à 2011). Cette opération avait permis de financer une centaine de projets de réhabilitations. Le nouveau programme d'aides se déroulera jusqu'à décembre 2013.

Vous souhaitez réaliser des travaux dans un logement que vous occupez, louez ou souhaitez mettre en location ?



Amélioration de l'habitat :  
de 10% à 80% de subventions pour  
financer vos travaux (suite)



Dans le cadre du PIG du Pays d'Egletons porté par la Communauté de Communes de Ventadour, vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour mener à bien votre projet.

ECONOMIES D'ENERGIE, CONFORT, SECURITE, SALUBRITE, MISE AUX NORMES, ADAPTATION DU LOGEMENT AU HANDICAP ou A LA PERTE D'AUTONOMIE... Ne commencez pas vos travaux avant de vous être renseignés !

\* Les aides sont recevables sous conditions :

PROPRIETAIRES OCCUPANTS sous conditions de ressources (vérification des deux derniers avis d'imposition du foyer)

PROPRIETAIRES BAILLEURS sous conditions d'engagements locatifs (niveau de loyer plafonné pendant 6 ou 9 ans, niveau de performance énergétique minimum après travaux...)

L'animatrice du programme se tient à votre disposition pour vous informer, et vous accompagner gratuitement tout au long de vos démarches, depuis le montage de votre dossier de demande de subventions jusqu'au versement des subventions à la fin des travaux.

Renseignements : Pauline BARBANCE - Communauté de Communes de Ventadour  
Téléphone : 05 55 27 69 26 – Courriel : [habitat@cc-ventadour.fr](mailto:habitat@cc-ventadour.fr)

Permanences d'information (sans rendez-vous) :  
tous les jeudis après-midis de 15h00 à 18h00 au CCAS, 4 rue Marie de Ventadour à EGLETONS (immeuble du Centre des Finances Publiques)  
une fois par mois dans les mairies de MARCILLAC-LA CROISILLE, LAPLEAU, SAINT YRIEIX LE DEJALAT et MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE (planning affiché dans les mairies)

## SYNDICATS DES EAUX

Etude et "lancement" de la station de  
reminéralisation d'El Bos

Après 4 années d'attente (comme pour la station d'épuration), l'agence de l'eau va enfin consentir à nous aider à financer ce projet.

4 années de perdues, à attendre la fin d'une étude concernant les communes du secteur d'EGLETONS qui a figé les financements de l'agence.

4 années pendant lesquelles les coûts des travaux ont augmenté alors que les subventions diminuaient.



Nous n'en avons pas moins pour obligation de mettre aux normes nos réseaux de distribution et de fournir une eau répondant aux critères de salubrité en vigueur, d'où, là encore, une eau un peu plus chère pour le consommateur.



## RAPPEL CITOYEN

### Les ballades du garde-champêtre

#### Carton jaune

Les ordures ménagères doivent être sorties au plus tôt la veille au soir du passage.

Les containers doivent être rentrés le soir même.

Les sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir seulement.

Les dépôts sur le domaine public en dehors des périodes autorisées feront l'objet de sanctions (article R 632-1 du code pénal).

#### Carton rouge

- Dépôts de gravats, branches et autres déchets le long des routes et chemins ruraux.

- Dépôts d'ordures et de déchets en tout genre sur la voie publique.



Une déchetterie est à disposition gratuitement pour tous les particuliers.

## LES DOSSIERS

*La gestion communale vous concerne aussi*

### AGENDA 21

#### L'eau, une ressource à préserver



Le saviez-vous ? Un être humain a besoin, pour satisfaire ses besoins quotidiens, de 20 à 50 litres d'eau. Aujourd'hui, plus d'une personne sur six n'a pas accès à l'eau potable et chaque année ce sont environ 15 millions d'enfants qui meurent de maladies liées à la consommation d'eau insalubre. Si rien n'est entrepris aujourd'hui, l'eau pourrait commencer à manquer d'ici à 25ans.

Quelques exemples de gestes "écol'eau" à la portée de chacun d'entre nous :

*J'économise l'eau :*

\* au robinet : en ouvrant un robinet, nous faisons couler jusqu'à 15 litres d'eau à la minute. Un robinet qui fuit représente 120 litres d'eau gaspillée par jour.

\* des toilettes : En moyenne 9 l d'eau sont évacués à chaque chasse d'eau. Sachant qu'une personne va en moyenne aux toilettes 4 fois par jour cela représente 36 litres d'eau par jour et par personne.



## AGENDA 21 (suite)



\* de la douche : Une douche consomme moins d'eau (environ 80 l) qu'un bain (environ 150 l) mais il est encore possible de faire mieux encore avec des équipements très simples.

Nous rappelons aux personnes non encore équipées d'économiseurs d'eau que des kits sont à votre disposition en mairie.

\* je récupère l'eau de pluie : cette pratique économique était déjà utilisée par nos ancêtres. L'eau de pluie peut être utilisée dans toutes les activités ne nécessitant pas d'eau potable.

*J'utilise :*

\* du papier recyclé et évite les impressions inutiles : en remplaçant notre papier classique blanchi par du papier recyclé non blanchi, vous économisez environ 90% d'eau et 50% d'énergie.

\* le lave-vaisselle à bon escient : les lave-vaisselle les plus récents consomment environ 10 l d'eau par lavage alors qu'une vaisselle faite à la main nécessite 42 l

d'eau en moyenne, allant même jusqu'à 100 l sous l'eau courante.

\* moins d'eau pour laver ma voiture : un lavage à domicile consomme jusqu'à 500 l d'eau pour une voiture, un lavage au rouleau entre 100 et 350 l, un lavage à haute pression entre 50 et 60 l. Il est même désormais possible d'avoir recours à un lavage sans eau des véhicules à domicile ou en stations

spécialisées.

*Je réduis la pollution :*

\* en nettoyant la maison sans détergent chimique : les produits contenus dans les lessives et détergents ne sont pas totalement « digérés » par les stations d'épurations. Une partie (les phosphates) se retrouve dans les rivières et les lacs et perturbe ainsi les écosystèmes aquatiques et favorise la prolifération d'algues.

\* en apportant les solvants usagés, les résidus de peinture et autres chiffons à la déchetterie. Le rejet de ces solvants dans le réseau d'assainissement peut contaminer les cours d'eau et autres réserves d'eau potable.

\* idem pour les huiles de cuissons usagées.

\* en utilisant des insecticides et désherbants naturels.

**Apprendre à protéger durablement cette ressource précieuse est crucial pour l'avenir de notre planète.**



## LE BUDGET COMMUNAL :

### Les tarifs 2013 :



Lors de la séance du 14 décembre 2012 le conseil a délibéré sur les augmentations tarifaires.

\* Loyers communaux : application stricte de l'IRL (Indice de révision des loyers) soit 2.15 % à partir du 1er janvier 2013.

\* Garderie scolaire : le tarif horaire passe de 1,45 € à 1,50 €. L'augmentation est proportionnelle à la dérive des coûts salariaux et des fluides arrondie au 5 centimes les plus proches soit 3.4 %.

\* Cimetière :  
Case columbarium tarif identique à 2012  
Concessions : création d'un tarif pour des concessions trentenaires. Ce tarif est identique à celui de 2012 des concessions perpétuelles. Le prix des concessions perpétuelles étant doublé par rapport à celui de 2012.

\* Salle polyvalente : création de nouvelles plages d'utilisation le week-end, ce qui permet une meilleure utilisation des installations et d'abaisser les tarifs. Pour les autres plages horaires, tarifs identiques à 2012

\* Cartes de pêche : Tarifs identiques à 2012

\* Photocopies : Tarifs identiques à 2012

\* Droit de Place : Tarifs identiques à 2012

\* Matrice Cadastre : Tarifs identiques à 2012

\* Affiche et étiquettes : Tarifs identiques à 2012

\* Assainissement : Pour 2013 la commune a programmé le financement de la nouvelle station d'épuration à filtres à roseaux pour un coût de 430 000 €, dont le plan de financement prévisionnel est :

- 40 % pour le Conseil général, soit 172 000 €
- 25 % Agence de l'eau, 107 500 €
- 35 % commune, soit 150 500 €

La capacité d'autofinancement de la commune est de 30 000 €.

Afin de limiter la hausse de la redevance assainissement il est prévu un étalement de la dépense sur 2 exercices budgétaires en prévoyant 2 emprunts de 60 000 € chacun.

Ainsi pour 2013 l'abonnement sera porté à 71.58 € et le prix au m<sup>3</sup> à 1.40 €.

L'augmentation sera pour une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> (3-4 personnes) de 24.18 €

*L'ensemble de ces tarifs ont été adoptés à l'unanimité.*

\* Participation à l'assainissement collectif (PAC) :

La loi de finances institue une nouvelle taxation concernant le raccordement à l'égout : la participation pour assainissement collectif.

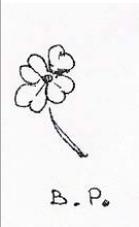
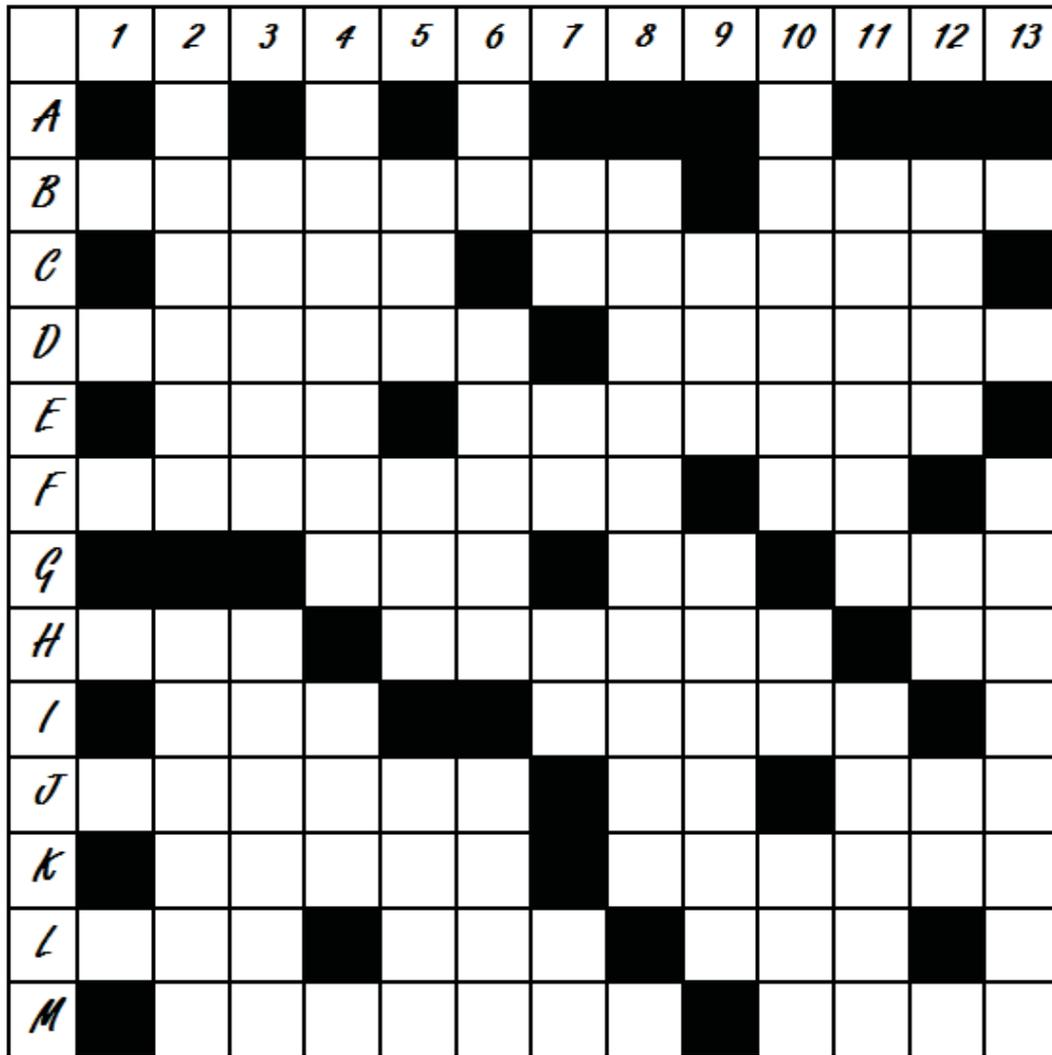
Le conseil décide d'approuver cette nouvelle taxe qui n'est applicable que sur les nouvelles constructions dont le montant ne peut être supérieur à 80 % d'un assainissement autonome. Le conseil fixe la participation à 1500 €.

De fait, le droit de branchement antérieurement appliqué est remplacé par la PAC.

*Cette participation a été adoptée avec 14 voix pour et 1 voix contre.*



## LES MOTS CROISES



### HORIZONTALLEMENT:

B- Commune possédant un loup dans ses armoiries \_ Site gallo-romain \_ Famille Princière Italienne C-Grand contentement \_ Manière câline D- Ripaille \_ Plante des marais E-Mélange gazeux \_ Evalueras un volume F-Procurer de la lumière \_ Petit Saint G- Classement \_ A la mode \_ Belle saison H- Situation \_ Niveaux successifs \_ Argon I- Repose \_ Fait de former un couple J- Etait muet de naissance \_ Symbole de l'argent \_ Rivière Ethiopienne K - Petit trait horizontal \_ Point de vue L- Gaz \_ Auroch \_ Tamis M- Qui dirige une académie \_ Crier dans les bois

### VERTICALEMENT :

2-Commune possédant une église du 15/16 e siècle \_ Abbaye du 15 e siècle noyée par le barrage du Chastang \_ Secouer 3- Bavardage continu \_ Ensemble des caractères de la civilisation Chinoise 4- Avalat avidement \_ Après bis 5- S'amuse \_ Vieille colère \_ Bouge 6- Usage \_ Note sur papier \_ Coin du Conte 7-Actinium \_ Union Européenne \_ Article contracté \_ Avoir autrement 8- Commune où a été enterrée l'Impératrice d'Annam, épouse de Bao Dai 9- Coup gagnant \_ Flocons d'hiver 10- Rusés \_ Points cardinaux \_ Bus scolaire 11- Couche de terrain \_ querelle 12- Supports de balles \_ A toi \_ Symbole du Mégatonne 13- Commune relevant de la Châtellenie de Beaulieu, Lieu de rassemblement de résistants.



## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### COMITE DES FETES

Cette année 2012, les 3 jours de la Fête du Milhassou se seront déroulés sans accroc et dans une ambiance tout à fait conviviale.



\* Samedi 11 août, le traditionnel concours de pétanque a permis à 28 équipes dont une enfant, de se défouler autour du château tout au long de l'après-midi.

\* Dimanche 12 août, le soleil était au rendez-vous avec toutes ces personnes qui sont venues acheter des Milhassous. Plus de 1 000 galettes de pomme de terre vendues, allons-nous battre le record l'an prochain ?

L'édition des « Foulées du Milhassou », elle aussi, a incité comme toujours les coureurs à participer en grand nombre avec 19 coureurs sur les 10 km, 22 coureurs sur les 5 km et 15 coureurs dans la catégorie jeunes.

De nombreux exposants pour le vide-grenier, une animation très appréciée du public : la BANDA les Echos de Jarnages ainsi qu'une initiation en gyropode qui en a fait rire plus d'un, ont permis de passer une agréable journée.

Un repas bien gourmand en soirée, avec pour menu « Saucisses d'Aubrac-Aligot », animé par l'orchestre Joe Béatrice qui a effectué son spectacle devant plus de 120 personnes.



## COMITE DES FETES (suite)

\* Lundi 13 août, le rallye touristique, cette année sur la découverte des moulins et des fours à pains a donné place à une véritable bataille entre 7 équipes.

Le feu d'artifice toujours autant attendu pour sa réputation et qui a attiré une foule relativement dense, enchantée par le spectacle et qui nous a permis de conclure ces 3 jours de fêtes par un vrai bouquet final.

Nous remercions toutes celles et ceux qui de loin ou de près ont permis aux diverses manifestations organisées d'exister pour la plus grande joie du public présent.



Nous comptons sur votre présence et votre aide pour cette nouvelle année 2013 !!!

## ASSOCIATION DES CHASSEURS DE MONTAIGNAC



Composition du nouveau bureau à l'issue de l'assemblée générale du 02 septembre 2012 :

Président : DAUDE Philippe  
Vice Président : FOURNAJOUX Sébastien  
Secrétaire : FOURNAJOUX Christophe  
Secrétaire adjoint : MAGNAUDEIX Gérard  
Trésorière : POURTEYROUX Myriam  
Trésorier adjoint : TILIGNAC André

Les personnes intéressées par un morceau de venaison (biche, daguet ...) peuvent le faire savoir à un chasseur proche de chez eux ou directement au président.



## ALM FOOTBALL CLUB

### \* Classement équipe A :



AM. LAIQ. MONTAIGNAC

Classements

#### 2eme Division / Phase 1

#### Poule A

Classement officiel au	11/12/2012	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Chapelies Brive 1	36	11	8	2	0	1	0	0	0	33	15	18
2	U.S. Varsoise 1	33	11	7	1	3	0	0	0	0	20	12	8
3	Donzenac Us 2	33	10	7	2	1	0	0	0	0	22	9	13
4	Ussel Es 1	31	10	7	0	3	0	0	0	0	26	9	17
5	St Germain Frep 1	30	11	5	4	2	0	0	0	0	16	9	7
6	Vitrac Correze As 1	25	10	4	3	3	0	0	0	0	17	10	7
7	Fc Vigeois 1	24	11	3	4	4	0	0	0	0	14	17	-3
8	St Robert Esp 1	23	11	3	3	5	0	0	0	0	13	21	-8
9	Montaignac Al 1	17	10	2	1	7	0	0	0	0	13	28	-15
10	Cosnac Fc 1	15	9	2	0	7	0	0	0	0	12	24	-12
11	Seilhac As 1	14	9	1	2	6	0	0	0	0	7	17	-10
12	Tulle Portugais As 2	11	9	0	2	7	0	0	0	0	6	28	-22



### \* Classement équipe B :

AM. LAIQ. MONTAIGNAC

Classements

#### 4eme Division / Phase 1

#### Poule D

Classement officiel au	11/12/2012	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Peyrelevade 1	32	8	8	0	0	0	0	0	0	37	5	32
2	Egletons Ca 3	25	8	5	2	1	0	0	0	0	19	18	1
3	Soursac Es 1	21	8	4	1	3	0	0	0	0	24	11	13
4	Lapleau Es 1	20	8	3	3	2	0	0	0	0	22	18	4
5	F.C. St Angel 2	20	8	3	3	2	0	0	0	0	18	18	0
6	Meymac Ca 3	19	8	3	2	3	0	0	0	0	13	13	0
7	Neuvic 1	17	8	1	6	1	0	0	0	0	14	11	3
8	Vitrac Correze As 2	13	8	1	2	5	0	0	0	0	12	19	-7
9	Montaignac Al 2	13	8	1	2	5	0	0	0	0	10	26	-16
10	Aix As 1	8	8	0	1	6	1	0	0	0	7	37	-30



## ALM FOOTBALL CLUB (suite) :

Le club tient à remercier ses principaux partenaires et notamment l'entreprise EUROVIA pour le nouveau jeu de Maillots ainsi que CORREZE OCCASIONS pour les très belles vestes.

### \* Calendrier des 2 équipes :

AM. LAIQ. MONTAGNAC

Rencontres:Liste PDF

Compétition / Phase	Date	Rejoué / Reporté	Equipes	Buts	Tirs buts
2eme Division / Phase 1	08/09/12	18H	Montagnac AI 1 - Donzenac Us 2	2 - 3	
2eme Division / Phase 1	22/09/12	18H	Montagnac AI 1 - Vitrac Correze As 1	2 - 4	
2eme Division / Phase 1	06/10/12	20H	Seilhac As 1 - Montagnac AI 1	1 - 1	
2eme Division / Phase 1	14/10/12	15H	Montagnac AI 1 - Fc Vigeois 1	2 - 4	
2eme Division / Phase 1	20/10/12	20H	Ussel Es 1 - Montagnac AI 1	6 - 0	
2eme Division / Phase 1	28/10/12	13H15	Tulle Portugais As 2 - Montagnac AI 1	0 - 1	
2eme Division / Phase 1	04/11/12	15H	Montagnac AI 1 - U.S. Varsoise 1	3 - 2	
2eme Division / Phase 1	11/11/12	15H	Chapelies Brive 1 - Montagnac AI 1	4 - 2	
2eme Division / Phase 1	25/11/12	15H	Montagnac AI 1 - St Robert Esp 1	0 - 1	
2eme Division / Phase 1	02/12/12	15H	St Germain Frep 1 - Montagnac AI 1	3 - 0	
2eme Division / Phase 1	23/12/12	15H	Montagnac AI 1 - Cosnac Fc 1		
2eme Division / Phase 1	19/01/13	20H	Donzenac Us 2 - Montagnac AI 1		
2eme Division / Phase 1	26/01/13	20H	Vitrac Correze As 1 - Montagnac AI 1		
2eme Division / Phase 1	03/02/13	15H	Montagnac AI 1 - Seilhac As 1		
2eme Division / Phase 1	03/03/13	15H	Fc Vigeois 1 - Montagnac AI 1		
2eme Division / Phase 1	10/03/13	15H	Montagnac AI 1 - Ussel Es 1		
2eme Division / Phase 1	17/03/13	15H	Montagnac AI 1 - Tulle Portugais As 2		
2eme Division / Phase 1	07/04/13	15H	U.S. Varsoise 1 - Montagnac AI 1		
2eme Division / Phase 1	13/04/13	18H	Montagnac AI 1 - Chapelies Brive 1		
2eme Division / Phase 1	27/04/13	20H	St Robert Esp 1 - Montagnac AI 1		
2eme Division / Phase 1	04/05/13	18H	Montagnac AI 1 - St Germain Frep 1		
2eme Division / Phase 1	12/05/13	15H	Cosnac Fc 1 - Montagnac AI 1		

AM. LAIQ. MONTAGNAC

Rencontres:Liste PDF

Compétition / Phase	Date	Rejoué / Reporté	Equipes	Buts	Tirs buts
4eme Division / Phase 1	09/09/12	15H	Lapleau Es 1 - Montagnac AI 2	1 - 1	
4eme Division / Phase 1	23/09/12	15H	Montagnac AI 2 - Aix As 1	4 - 0	
4eme Division / Phase 1	06/10/12	18H	Egletons Ca 3 - Montagnac AI 2	5 - 2	
4eme Division / Phase 1	14/10/12	15H	Vitrac Correze As 2 - Montagnac AI 2	3 - 0	
4eme Division / Phase 1	21/10/12	15H	Montagnac AI 2 - Neuvic 1	1 - 1	
4eme Division / Phase 1	04/11/12	13H15	F.C. St Angel 2 - Montagnac AI 2	4 - 2	
4eme Division / Phase 1	11/11/12	15H	Montagnac AI 2 - Peyrelevade 1	0 - 4	
4eme Division / Phase 1	25/11/12	15H	Soursac Es 1 - Montagnac AI 2	8 - 0	
4eme Division / Phase 1	22/12/12	20H	Meymac Ca 3 - Montagnac AI 2		
4eme Division / Phase 1	06/01/13	15H	Montagnac AI 2 - Lapleau Es 1		
4eme Division / Phase 1	20/01/13	15H	Aix As 1 - Montagnac AI 2		
4eme Division / Phase 1	27/01/13	15H	Montagnac AI 2 - Egletons Ca 3		
4eme Division / Phase 1	03/02/13	15H	Montagnac AI 2 - Vitrac Correze As 2		
4eme Division / Phase 1	03/03/13	15H	Neuvic 1 - Montagnac AI 2		
4eme Division / Phase 1	10/03/13	15H	Montagnac AI 2 - F.C. St Angel 2		
4eme Division / Phase 1	17/03/13	15H	Peyrelevade 1 - Montagnac AI 2		
4eme Division / Phase 1	07/04/13	15H	Montagnac AI 2 - Soursac Es 1		
4eme Division / Phase 1	28/04/13	15H	Montagnac AI 2 - Meymac Ca 3		



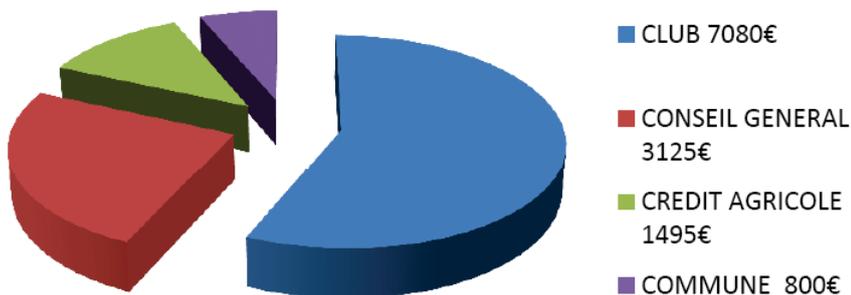
## ALM FOOTBALL CLUB (suite)

### \* Travaux au stade :

Sous l'impulsion des dirigeants du club, la commune a validé le projet de construction d'une salle de réunion en extension du local existant.

A l'exception du crépi qui se fera en 2013, les travaux sont terminés. Le club dispose désormais d'une salle de 30 m<sup>2</sup> équipée de sanitaire avec accès handicapé.

### Répartition du financement :



Le club remercie la commune d'avoir porté le projet comme maître d'ouvrage ainsi que pour l'octroi de la subvention exceptionnelle de 800 €.



L'ALM remercie également ses sponsors et tout particulièrement l'entreprise CORVISIER et SOVECO PLAST pour leur générosité.

Un Grand merci également aux entreprises qui ont contribué à la réalisation de ces travaux :

- Sarl ANHALT pour la charpente couverture
- Sarl Bordes pour l'électricité
- MALLEVIALLE Georges pour la plomberie

### \* Prochaines manifestations :

\* **Vendredi 15 février, LOTO** à partir de 20h30 à la salle des fêtes de Montaignac

\* **Samedi 20 avril** à partir de 19h00, joueurs et dirigeants vous invitent à venir partager une soirée **FARCIDURES** à la salle des fêtes de Montaignac.

*Les personnes désirant rejoindre le club comme joueurs ou dirigeants peuvent contacter le Président au 06 22 33 44 87*



## CLUB LOU BENOÛ :

La vie du club au cours du deuxième trimestre 2012 :

Comme c'est la coutume, le club a organisé sa kermesse dans la grande salle du foyer le dimanche 22 juillet.

Cette année encore les adhérents se sont beaucoup démenés pour présenter des produits utiles et de qualité.

Ils ont été récompensés par une très bonne fréquentation de la population.

Après la trêve estivale d'août, c'est avec grand plaisir que le jeudi 6 septembre nous nous sommes retrouvés pour nos réunions et la reprise de parties de belote acharnées, parfois bruyantes à certaines tables, mais toujours dans la bonne humeur.

C'est aussi l'occasion d'un entraînement intensif pour les rencontres inter club avec nos amis d'Eyrein et le concours régional où malheureusement nos représentants n'ont pu accéder aux phases finales.

Le jeudi 20 septembre, 47 adhérents sont partis à la découverte du canal du midi.

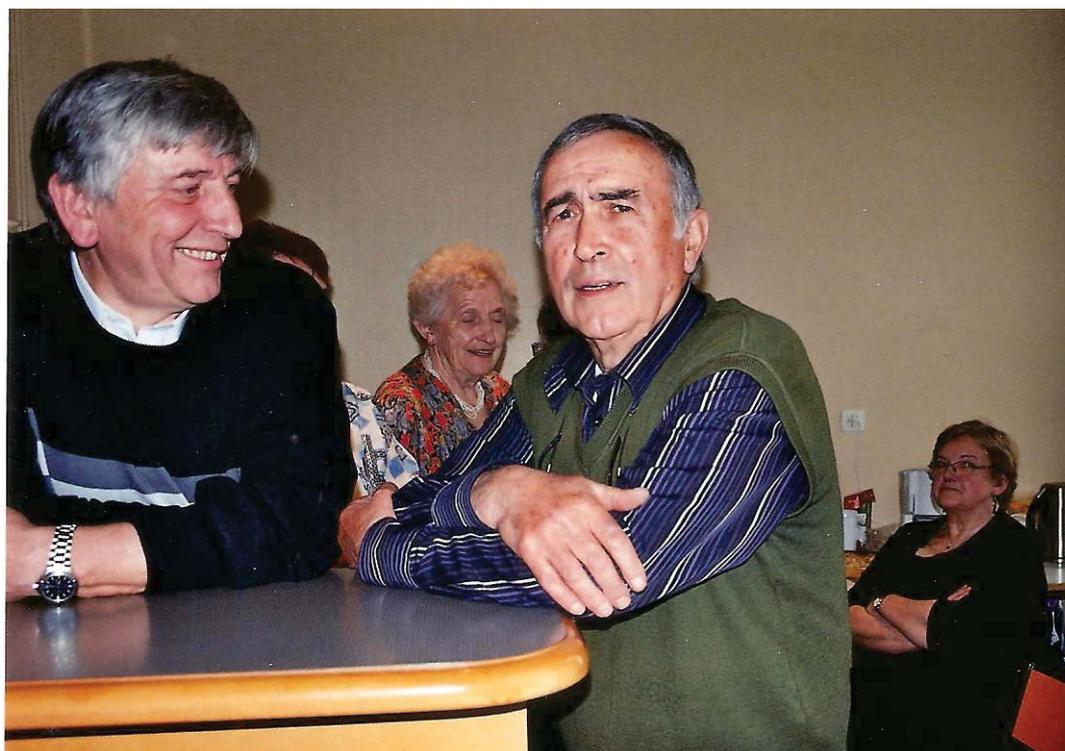
Ce fut une excellente journée avec le soleil en primeur.

En décembre, « le Benou » était à nouveau présent sur le marché de Noël.

Les cuisinières et cuisiniers du club ont encore rivalisé d'imagination pour présenter un étal attrayant qui fut particulièrement apprécié.

Nous ne terminerons pas ce bulletin sans évoquer ceux qui souffrent et nous aurons une pensée particulière pour Roger BRUNEL qui nous a quitté au cours de l'année.

En ce début de nouvelle année, nous vous dressons nos meilleurs vœux de joie santé et bonheur pour 2013 et nous invitons tous ceux qui le souhaitent à venir nous rejoindre pour partager au sein du BENOÛ quelques heures de détente et de convivialité.



*Le bureau en plein effort.*



## LE FOYER RURAL



Un bureau légèrement remanié et plus étoffé pilote les différentes activités de notre Foyer Rural jusqu'en juin 2013, afin de permettre éventuellement à une nouvelle équipe d'impulser des choix novateurs qui, n'en doutons pas, seront à l'image de la population et apporteront une nouvelle touche de dynamisme pour le plus grand plaisir de tous.

Président : M. Bernard Tourneix  
Vice - Président : M. Jean-Paul Ledunois  
Vice - Président : M. Alain Luquot  
Vice - Président : M. Philippe Pinchon  
Trésorière : Mme Chantal Chanteloube  
Trésorière adjointe : Mme Annie Tourneix  
Secrétaire : Mme Sabine Pugnet – Dumas  
Secrétaire adjoint : M. Bertrand Breysse

## Des nouvelles du Foyer :

\* Le théâtre est comme chaque année à la même époque en pleine ébullition. La lecture et le choix des pièces sont terminés et les répétitions ont commencé. Que de travail ! Jean-Paul, Sabine, et bien d'autres en savent quelque-chose ...

Nous vous donnons rendez-vous pour les représentations du samedi 30 mars (20h30), du dimanche 31 mars (14h30), du samedi 13 avril.

\* La poule au gibier du Foyer, animée par Alain et Philippe, a fait le bonheur de nombreux gagnants et a dégagé quelques bénéfices malgré une parution très limitée dans la presse locale. A ce sujet, une rencontre est prévue avec le rédacteur en chef de « La Montagne » afin de faire en sorte que nos articles figurent bien dans ce quotidien comme ceux des communes voisines.

\* Une sortie neige est programmée pour février sur le principe de celle de l'an dernier.





## LE FOYER RURAL (suite)

\* Les pongistes, de plus en plus nombreux, se retrouvent tous les mercredis à 18 h 30 dans la bonne humeur.

\* Les marcheurs se donnent rendez-vous au Foyer les seconds dimanches de chaque mois à 14 h et savent, juste après la randonnée, récupérer les calories perdues pendant les 8 ou 9 km d'effort.

\* L'anglais, encadré avec beaucoup de gentillesse et d'efficacité par Dee, permet à quelques personnes de se perfectionner dans cette langue si nécessaire et incontournable dans notre XXI<sup>e</sup> siècle.

\* L'intervillage doit avoir lieu à Darnets, mais les dates ne sont pas totalement arrêtées.

\* La galette du samedi 12 janvier, un voyage à programmer en mai,



Merci à Martine et Jocelyne pour leur brillante organisation.

\* La gym, toujours encadrée par Marie-France, connaît toujours un certain succès les lundis à partir de 20 h 15. Ces séances sont surtout de la gym d'entretien et ne sont pas réservées à des personnes de même sexe, les hommes peuvent donc participer ...

un pique-nique à l'étang de Gros sont des moments indispensables à la bonne marche d'une association qui veut que convivialité, joie de vivre, et efficacité riment avec Montanhac Sent Ebohie.

\* L'occitan, animé par Janine et Jean-Michel, accueille de plus en plus de monde. Le groupe dépasse parfois les 20 personnes. Certaines activités comme la veillée du 21 décembre sont à son initiative.



## LE FOYER RURAL (suite)

Cette « Velhada Lemosina » a réveillé bien des souvenirs. « Nhorlas, chançons, dansas » ont fait revivre une tradition bien de chez nous. Plus de 10 musiciens ont animé avec tout leur cœur et une extrême gentillesse cette soirée inoubliable ponctuée, entre autres, par les nhorles d'Odette et les chants de Janine, de Sylvette et de François.



Le Foyer Rural est le Foyer de tous les habitants de la commune.  
C'est votre Foyer.

Pour le bureau,  
Le Président,  
Bernard  
Tourneix.



## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

### Activités de la section locale :

\* Pour commémorer la journée du 18 Juin 1940, les représentants de l'Association ont participé à la manifestation organisée par la Municipalité, au Monument aux Morts de St Hippolyte. Cette journée, en mémoire de l'appel du Général DE GAULLE, a réuni une bonne participation du public.

\* Le 13 octobre 2012, le Président Robert PEUCH a assisté aux travaux du Comité Départemental, à TULLE. Sauf avis contraire, cette structure devrait se réunir pour l'Assemblée Générale Départementale le 2 juin 2013. Des membres du bureau local ont prévu d'y assister.



## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS (suite)



\* Lors de la cérémonie du 11 Novembre, en l'absence de notre Président, Noëlle POURTEYROUX, Vice-Présidente, a participé au traditionnel dépôt de gerbe, au Monument aux Morts, ainsi qu'à l'appel nominatif des disparus des conflits. Au nom de la Section Locale, le message de l'Union Française a été lu (UFAC), avant l'allocution de M. le Maire. Le traditionnel pot de l'amitié a été offert par l'Association aux élus, pompiers et autres participants.

\* Le concours de belote organisé par notre Section, a eu lieu le 30 Novembre dernier. Nous avons pu constater une très bonne participation, avec 42 équipes inscrites. Que les beloteurs habituels ou occasionnels en soient remerciés.

Très récemment, et afin de marquer les fêtes de fin d'année, 10 colis ont été constitués et remis à certains membres de l'Association (veuves en particulier). Tout en continuant à participer, ces personnes ne peuvent, pour la plupart, assister physiquement à nos réunions, et à cette occasion, la visite d'un membre du Bureau local est la bienvenue.

Dans le futur, l'Assemblée Générale locale est prévue le 24 Janvier prochain, à 10H30. Tous les adhérents y sont conviés. Dès maintenant, nous réservons pour tous les Montaignacois ou sympathisants, la soirée du **16 Mars 2013**, à 20H30, pour notre **Loto** annuel.

Nous présentons à nos adhérents, amis, ou lecteurs, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2013.



## L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

### Les activités du centre :

A ce jour, les pompiers de notre secteur sont intervenus plus de 130 fois. Des interventions aussi variées que des transports sanitaires, accidents de la circulation, malaises, mais aussi feux de cheminées, de bâtiments, de forêts, de véhicules et interventions diverses.

\* La formation et le maintien des acquis est également une part importante des activités du centre :

- Formation du Maintien des Acquis (Monitorat de Secourisme) :  
SALLAS Claude, FOURNAJOUX Christophe, FAUGERAS Bernard, CANTAT Daniel, LACHAUD Sébastien et GAUTHIER Grégory.

- Formation Premiers Secours par Equipe niveau 1 et Interventions Diverses  
PAUCARD Laura et RADENNE Florian.

- Formation Jeunes Sapeurs  
Pompiers Niveau 4 :  
NARD Maëlle et FOURNAJOUX Clément.

- Formations risques chimiques  
CA : SALLAS Marc-Antoine

- Formation continue annuelle :  
tous les sapeurs pompiers du centre de secours.

\* Depuis le 1er Décembre, l'effectif de l'équipe a été renforcé par l'arrivée de deux Jeunes Sapeurs Pompiers issus de notre section, Maëlle NARD et Clément FOURNAJOUX. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

En terme d'effectif, nous devons anticiper le remplacement de plusieurs de nos collègues qui vont faire valoir leur droit à la retraite dans les quelques années à venir, c'est pourquoi nous lançons un appel à toutes personnes intéressées et disponibles, afin de les former et d'assurer la pérennité de notre profession ainsi que celle du Centre de Secours de MONTAIGNAC.





## L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (SUITE)

\* Du matériel est également venu compléter celui déjà existant, un Véhicule de Liaison (RENAULT Clio) et un aspirateur à eau de grande capacité.

\* Quelques évènements sont venus réjouir nos collègues, à qui nous renouvelons toutes nos félicitations ainsi que nos vœux de bonheur,

Léonie COURTOIS,  
Lya GAUTHIER,  
Éloïse et Antoine BESSEAU.

\* Notre traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe aura lieu Samedi 19 Janvier 2013, ouverte à toute la population, à partir de 11h00. Elle débutera par une

revue des effectifs, suivie d'un dépôt de gerbes sur la stèle du Centre de Secours, d'allocutions de nos représentants et élus et de remises de diplômes et récompenses.

\* Sauf imprévu, notre soirée dansante est programmée pour Le Samedi 29 Juin 2013.

Nous tenons à renouveler encore une fois tous nos remerciements pour votre accueil et votre générosité lors du passage de nos équipes lors de la traditionnelle tournée de calendriers.

2012 s'achevant, les sapeurs-pompiers de MONTAIGNAC tenaient à vous souhaiter à toutes et à tous leurs meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour la future année.



## ECOLE

Suite à la suppression d'un poste l'année dernière, l'organisation des classes a été bouleversée.

Malgré un départ important d'élèves, de nouveaux arrivants sont venus combler ce manque d'effectifs pour atteindre un nombre total de 43 élèves.

La répartition des élèves dans les 2 classes est la suivante :

- 17 élèves dans la classe de Mme BOURGET allant du CE1 au CM2.

- 26 élèves dans la classe de Mme DUCLAUX allant de la petite section au CP.

Au vu des effectifs de la maternelle, l'école n'a pas pu accueillir les toutes petites sections (enfants de 2 à 3 ans).

Cependant et comme prévu, le jour de la rentrée, l'inspectrice d'académie de la circonscription d'Ussel, Mme LAVERGNE, est venue faire un comptage du nombre d'élèves.

A ce titre, nous avons obtenu, un demi poste supplémentaire provisoire, la semaine suivant la rentrée scolaire.

L'école a donc une nouvelle maîtresse à mi-temps, Mme PRESSET .

Elle vient tous les lundis et mardis de l'année scolaire. Les matins de ces jours, elle s'occupe des PS et des MS pendant que Mme DUCLAUX est avec les GS et les CP.

Les après-midi, comme les PS et certains MS sont à la sieste, elle prend les GS afin de libérer du temps à Mme DUCLAUX qui a alors les CP et les CE1 pour faire des matières communes.

Les jeudis et vendredis restent inchangés car il y a seulement 2 institutrices, accompagnées d'une assistante maternelle.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Tous les enfants sont restés ébahis devant Bernadino sur ses échasses.



Le bureau de l'association a été renouvelé malgré le peu de parents présents à l'assemblée générale. Voici sa composition :

- Mme BENAZECH Gaëlle, présidente
- Mme TOURNEIX Véronique, secrétaire
- Mme CHABRIERE Laure, son adjointe,
- Mme MAGNAN Bénédicte, trésorière,
- Mme POURTEYROUX Myriam, trésorière de la cantine.

Depuis le début de l'année, les enfants ont déjà assisté à plusieurs manifestations.

### ✱ Halloween :

Comme l'année dernière, l'APE a proposé de fêter Halloween en se retrouvant le 31 octobre au foyer rural de Montaignac. Tout d'abord, les enfants, accompagnés de parents ont défilé dans le bourg afin de récolter des friandises puis pour clore la journée, les familles se sont réunies autour d'un buffet apéro en musique.

L'APE vous souhaite à tous une merveilleuse année.

### ✱ Noël de l'école :

Le dernier jour d'école soit le vendredi 21 décembre, l'APE a offert aux enfants un spectacle animé par Bernadino sur le thème du cirque. Celui-ci a été très apprécié des enfants car ils ont pu eux-mêmes faire les artistes et s'amuser toute la matinée sur de nombreux ateliers proposés. L'artiste a cloué son spectacle en offrant à tous les enfants des ballons gonflables avec des formes rigolottes. L'après-midi, place au père Noël, qui est venu dans chaque classe apporter des cadeaux aux enfants.

La journée s'est terminée par un goûter de Noël où les enfants non scolarisés sont venus nous rejoindre et ont reçu leur petit cadeau. MERCI ENCORE PERE NOEL !!

L'APE se tient prête à organiser de nouvelles manifestations pour le plus grand bonheur de nos enfants.

# LES PAGES PRATIQUES (1er semestre 2013)

(possibilité de dégrapher)

**Mairie de Montagnac Saint Hippolyte** (contact : V. FABRE LAJOINIE au 05.55.27.61.42)

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Lundi</b>	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
<b>Mardi</b>	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
<b>Mercredi</b>	8 H 30 à 12 H	Fermé
<b>Jeudi</b>	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
<b>Vendredi</b>	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
<b>Samedi</b>	9 H 00 à 12 H 30	Fermé
<b>Dimanche</b>	Fermé	Fermé

## Ramassage des ordures ménagères

➤ Les ordures ménagères sont ramassées le **vendredi matin**.

➤ Les sacs jaunes (distribués à la Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, **le jeudi matin**, aux dates suivantes, pour le 1er semestre 2013 :

- 3, 17 et 31 janvier
- 14 et 28 février
- 14 et 28 mars
- 11 et 25 avril
- 9 et 23 mai
- 6 et 20 juin



Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

➤ Des containers à papier et à verre sont à votre disposition :

- Verre : Place de la Chapelle, Place de la Mairie (derrière le foyer) et à Saint-Hippolyte
- Papier : Place de la Mairie (derrière le foyer)

Les fermetures de la mairie pendant les vacances scolaires et les jours exceptionnels seront signalés en mairie et sur notre site internet dès qu'elles seront connues.

## Agence postale communale

Ouverture : le matin, du mardi au vendredi de 9 H 15 à 12 H 00 et le samedi de 9 H 00 à 12 H 00.



Contact : Bénédicte MAGNAN  
05.55.27.83.77

## Tournées de collecte des encombrants en porte à porte

Sur simple appel au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte, soit le 1er vendredi de chaque mois :

- 1er janvier
- 3 mai
- 5 avril
- 7 juin

## Pharmacies de garde



Il n'existe plus de planning de pharmacie de garde. En cas de besoin, veuillez composer le numéro de la pharmacie Valade au 05.55.93.10.44 qui vous indiquera la pharmacie de garde.

Les gardes débutent le samedi à 19 H 00 et se terminent le samedi suivant à 14 H 00.

Vous pouvez également aller sur le site : [www.3237.fr](http://www.3237.fr) ou composer le 32.37.

## Le transport à la demande pour Egletons

- Réservation au 05.55.17.91.19
- Tarif : 1 € le trajet.
- Horaires d'arrivée et de départ à Egletons :
  - Mardi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30
  - Mercredi : arrivée 14 H 30 - Départ 17 H 00
  - Vendredi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30



## Les commerces

La boulangerie est ouverte de 8 H 00 à 12 H 30 sauf le lundi.

## Les urgences et numéros utiles



15	S.A.M.U	05.55.27.88.54	KINE MIGINIAC
17	GENDARMERIE	05.55.93.01.89	KINE CROS AUBRY
18	POMPIERS	05.55.93.38.00	LABO CHAURAND
112	URGENCE (Europe)	05.55.93.37.55	LABO JEGOUZO
115	SECOURS SANS ABRIS	05.55.93.03.30	INFIRMIERS CAB.
119	ENFANCE MALTRAITEE	05.55.93.32.91	INFIRMIERS SCM
05.55.96.40.80	CENTRE ANTI-POISON	05.55.93.05.38	VETO. BOUTOT
08.10.33.30.19	EDF DEPANNAGE		
08.10.43.30.15	GDF DEPANNAGE		
39 39	ALLO SERVICE PUBLIC		
08.00.84.08.00	SIDA INFO SERVICE		



RESULTATS MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A		A		D		U				R			
B	L	U	B	E	R	S	A	C		E	S	T	E
C		R	A	V	I		C	H	A	T	T	E	
D	R	I	B	O	T	E		A	C	O	R	E	S
E		A	I	R		C	U	B	E	R	A	S	
F	E	C	L	A	I	R	E	R		S	T		M
G				T	R	I		I	N		E	T	E
H	C	A	S		E	T	A	Q	E	S		A	R
I		Q	I	T			U	N	I	O	N		C
J	C	I	N	E	M	A		A	Q		O	M	O
K		T	I	R	E	T		C	E	C	I	T	E
L	P	E	T		U	R	E		S	A	S		U
M		R	E	C	T	E	U	R		R	E	E	R

Bulletin municipal

Directeur de publication :

Gérard SALLAS

Ont participé à ce numéro :

Michel ALZAGA  
Gaëlle BENAZECH  
Patrick CHANTELOUBE

Marie-Christine RAFFY  
Gérard SALLAS



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Lundi soir : Gym
- Mardi de 18 H 30 à 19 H 30 : anglais
- Mercredi de 18 H 30 à 20 H : tennis de table
- Jeudi après-midi (tous les 15 j) : aînés petite salle
- vendredi soir : occitan (tous les 15 j)



Jeudi 3 janvier 2013	:	Le Benou : galette
Samedi 5	:	ALM : galette
Samedi 12	:	Foyer : galette
Samedi 19	:	Pompiers : Ste Barbe
Jeudi 24	:	AG Anciens combattants
Samedi 16 février 2013	:	ALM : loto
Dimanche 17	:	Le Benou : repas
Samedi 16 mars 2013	:	Anciens combattants : Poule au gibier
Samedi 30	:	Foyer : théâtre
Dimanche 31	:	Foyer : théâtre
Lundi 1er avril 2013	:	Le Benou : thé dansant
Vendredi 5 avril	:	APE Belote
Samedi 13	:	Foyer : théâtre
Samedi 20	:	ALM : repas
Dimanche 13 mai 2013	:	Parents d'élèves : bourse aux vêtements
Samedi 9 et Dim. 10 juin 2013	:	ALM : AG
Samedi 22	:	Feu de St Jean
Samedi 30	:	Pompiers : Bal + repas
Samedi 21 juillet 2013	:	Le Benou : kermesse
Samedi 10 au 12 août 2013	:	FETE

### IMPRESSION :

SAGEC  
Route de Sarran  
19300 EGLETONS

e-mail : [mairie.montagnac@free.fr](mailto:mairie.montagnac@free.fr)  
site : [www.montagnac-saint-hippolyte.fr](http://www.montagnac-saint-hippolyte.fr)

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été  
imprimé sur du papier  
recyclé.

